

**Intervention d'Emir Kir,
Ministre en charge du Sport à la COCOF
CONFERENCE de PRESSE**

3,7 millions d'euros pour les infrastructures sportives en 2009!
**Présentation de l'actualisation 2009 du Plan pluriannuel
d'investissements régionaux pour les infrastructures sportives communales**
Vendredi 18 décembre 2009
à 12h30

Monsieur le Bourgmestre,
Monsieur l'Echevin,
Mesdames, Messieurs,

En 2005, j'annonçais le lancement du plan pluriannuel de financement régional pour les infrastructures sportives des 19 communes bruxelloises. Ce plan a été adopté par le gouvernement bruxellois en décembre 2005. L'objectif de ce plan était, **pour la première fois en Région bruxelloise**, de programmer des travaux sur les infrastructures sportives sur plusieurs années.

Ce plan a donc l'immense avantage de permettre aux communes d'établir une **meilleure planification** dans l'élaboration de leurs dossiers concernant les projets d'infrastructures sportives.

Ce plan a été élaboré en étroite collaboration avec les communes, puisque sur base de leurs demandes et de leurs priorités. Celles-ci sont révisables annuellement. En effet, l'une des grandes spécificités de ce plan réside dans sa **flexibilité**. Une fois par an, ce plan peut être amendé par les communes. Chaque année, les échevins en charge du sport, les responsables des services compétents au sein des administrations communales rencontrent donc les membres de mon cabinet en charge de ces dossiers ainsi que les représentants de la l'administration de la COCOF qui suivent ces projets.

C'est l'occasion d'être à l'écoute des demandes des communes et de les informer sur les procédures régionales à suivre pour finaliser les dossiers. Cette méthodologie que j'ai souhaité mettre en place contribue assurément à une planification efficace et rationnelle des travaux à effectuer.

Être à leur écoute permet aux communes de faire face à certains impératifs et urgences. Le cadre de travail actuel, tout en permettant une nécessaire planification, permet de réagir de façon très pragmatique pour faire face aux urgences qui peuvent s'imposer aux communes. C'est cette flexibilité et cette rationalité, qui, je le crois, caractérisent notre approche.

De 2004 à 2009, je suis très heureux de pouvoir annoncer que ce ne sont **pas moins de 142 projets (!)** de construction ou de rénovation d'infrastructures sportives qui ont pu être mis en route et/ou finalisés sur l'ensemble du territoire de la Région. Certains d'entre eux sont encore en effet en phase de réalisation. Vous avez le détail de ces projets dans votre dossier de presse, classés par années et par communes.

Parmi ceux-ci, citons à titre d'exemples,

- l'aménagement ou le réaménagement d'une **trentaine de terrains synthétiques**, qu'ils soient de football, de rugby ou encore de hockey
- Citons également l'aménagement d'un hall omnisports à Jette, d'un deuxième à Molenbeek (complexe sportif Heyvaert), d'un troisième à Saint-Josse et d'un quatrième au Royal sport nautique à la Ville de Bruxelles,
- l'aménagement d'une bulle de tennis au stade Demuyter à Ixelles,
- l'aménagement d'un parcours santé à Anderlecht,
- des travaux de peinture, d'électricité ou encore de chaufferie aux Bains de Saint-Gilles et de Laeken,
- la pose d'éclairage au stade des Trois Tilleuls à Watermael-Boitsfort,
- la réfection de vestiaires au stade Fallon à Woluwe-Saint-Lambert, etc.

Nous venons tout juste de finaliser avec les communes, la **nouvelle prévision de travaux** qui seront soutenus cette année. Cette liste est devenue définitive suite à l'aval du Gouvernement bruxellois, intervenu ce jeudi 17 décembre. Vous trouverez dans votre dossier de presse la **liste complète** de ces nouveaux investissements.

En tout, la Région va soutenir **13 projets, répartis sur 9 communes**. Le budget prévu est d'un tout petit peu plus de **3,7 millions d'euros**. Ces subventions couvrent **60%** des montants investis lorsqu'il s'agit de travaux sur les « grandes infrastructures sportives » et **50%** des montants investis lorsqu'il s'agit de travaux sur les « petites infrastructures sportives », le reste étant à charge des communes bénéficiaires.

Vous remarquerez que la subvention de cette année est inférieure à celle des années précédentes (3,7 millions au lieu de 6,8 millions habituellement). C'est dû aux difficultés budgétaires rencontrées par les communes: la plupart d'entre elles ont préféré reporter certains projets, ne disposant pas cette année des moyens nécessaires pour compléter la subvention régionale.

Cette situation financière des communes doit retenir toute notre attention. Ma volonté est donc d'organiser au 1^{er} semestre 2010 une rencontre avec l'ensemble des échevins des sports des 19 communes pour mesurer l'ampleur des difficultés qu'ils rencontrent.

Voici les 13 projets soutenus en 2009:

- A **Auderghem**, une salle de sport qui sera dédiée à la gymnastique (et particulièrement à la gymnastique de haut niveau) sera aménagée dans le quartier

du boulevard des Invalides. Le subside régional prévu est d'1,2 millions d'euros. C'est 200.000 euros de plus que prévu, les marges budgétaires nous le permettaient (c'est assez rare pour être souligné...). Nous avons donc voulu faire un effort maximal pour cet ambitieux projet, essentiel pour l'image de notre Région. Je laisse le soin à Messieurs Gosuin et Lefèbvre de vous présenter ce projet plus en détails.

- A **Berchem-Sainte-Agathe**, les panneaux d'héaclite (isolant) dans la salle Omnisports seront remplacés avec un subside de 55.000 euros.
- A **Bruxelles-Ville**, le placement de parquets et de nouvelles tribunes sont prévus dans les Salles du Palais du Midi et de Neder-Over-Heembeek avec un subside de 800.100 euros.
- A **Etterbeek**, la clôture périmétrique du stade communal Guy Thys sera remplacée. Montant du subside: 28.400 euros.
- A **Forest**, la clôture du complexe sportif du Bempt sera refaite et la piste d'athlétisme du stade Bertelson sera réaménagée avec un subside total de 127.600 euros.
- A **Jette**, le revêtement du sol de la grande salle Omnisports sera remplacé et un accès aux personnes à mobilité réduite dans la salle Omnisports sera aménagé, grâce à un subside régional total de 82.800 euros.
- A **Schaerbeek**, le terrain de rugby Kituro et le terrain annexe Kituro seront renouvelés. Le montant du subside s'élève à 776.700 euros.
- A **Uccle**, un terrain de football en herbe, renforcé de fibres synthétiques sera aménagé à Neerstalle. Montant du subside: 563.100 euros.
- A **Woluwe-Saint-Lambert**, la piste de santé du Stade communal sera rénovée et deux tapis synthétiques d'espaces sportifs de proximité seront remplacés. Le subside total s'élève à 60.100 euros.

Vous le voyez, le plan pluriannuel s'attache à répondre aux besoins **de chaque commune qui en formule la demande**. N'oublions pas non plus les **travaux d'entretien**, comme des rénovations de vestiaires, des travaux de peinture, de rénovation de douches, d'aménagement de clôtures, de révision d'installations électriques, d'aménagements de locaux, etc. qui permettent à ces complexes sportifs d'être entretenus et de rester des lieux accueillants. Le Plan les intègre également, au titre de travaux aux « petites infrastructures sportives ».

En 5 ans, ce sont donc plus de **37 millions d'euros** qui auront été consacrés aux infrastructures sportives communales par la Région. Et l'utilisation totale de ces moyens démontre bien que la méthode de travail mise en place est la bonne.

Je vous remercie de votre attention